

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 8
Votes : 0 contre 8 pour
Date de convocation : 10 mars 2025

Séance du 21 mars 2025 à 20 heures

Le conseil municipal de Lamazière-Basse, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick LAPORTE, Adjoint en charge des finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Jean-Pierre DELBÈGUE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

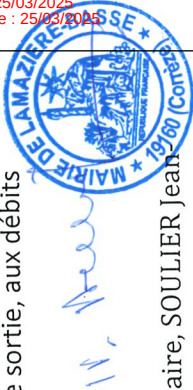
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte administratif principal						
Résultats reportés		374 006.39 €		438 665.40 €	0.00 €	812 671.79 €
Opérations de l'exercice	395 606.03 €	545 425.97 €	1 438 444.71 €	326 071.44 €	1 834 050.74 €	871 497.41 €
TOTAUX	395 606.03 €	919 432.36 €	1 438 444.71 €	764 736.84 €	1 834 050.74 €	1 684 169.20 €
Résultats de clôture	0.00 €	523 826.33 €	673 707.87 €	0.00 €	149 881.54 €	0.00 €
Restes à réaliser			145 460.21 €	529 870.79 €	145 460.21 €	529 870.79 €
TOTAUX CUMULES			819 168.08 €	529 870.79 €	295 341.75 €	529 870.79 €
RESULTATS DEFINITIFS	0.00 €	523 826.33 €	289 297.29 €	0.00 €	0.00 €	234 529.04 €
Compte annexe pour le service public de distribution d'eau potable et d'assainissement						
Résultats reportés		70 091.08 €		30 837.77 €	0.00 €	100 928.85 €
Opérations de l'exercice	42 461.45 €	45 445.87 €	6 986.03 €	14 408.00 €	49 447.48 €	59 853.87 €
TOTAUX	42 461.45 €	115 536.95 €	6 986.03 €	45 245.77 €	49 447.48 €	160 782.72 €
Résultats de clôture	0.00 €	73 075.50 €	0.00 €	38 259.74 €	0.00 €	111 335.24 €
Restes à réaliser					0.00 €	0.00 €
TOTAUX CUMULES				38 259.74 €	0.00 €	111 335.24 €
RESULTATS DEFINITIFS	0.00 €	73 075.50 €	0.00 €	38 259.74 €	0.00 €	111 335.24 €

2) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : BERNAT Brigitte, LAPORTE Patrick, PAUTY Jean-Claude, RIGAUD Julie, SIERPAKOWSKI Claire, SOULIER Jean-Marc, SVOBODA François et MAUS Philippe (procuration à SOULIER Jean-Marc).





Accusé de réception en préfecture
019-211910203-20250321-2025-02-02-DE
Date de télétransmission : 25/03/2025
Date de réception préfecture : 25/03/2025